

Rapport du conseil communal du 19 décembre 2025

Séance publique

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes à la dernière séance du conseil communal de l'année 2025. Elle salue tout particulièrement les membres du conseil communal, l'ensemble des collaborateurs ainsi que les représentants de la presse. Elle indique en outre que deux points supplémentaires doivent être ajoutés à l'ordre du jour.

1. Points supplémentaires:

a) Confirmation d'un règlement temporaire de circulation d'urgence

Acceptée à l'unanimité.

b) Subside pour l'évènement « Wine Lights Enjoy » 2026

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) explique que l'Office Régional du Tourisme (ORT) a demandé aux communes concernées de participer aux frais de transport pour l'évènement. Le collègue échevinal propose une contribution d'un montant de 2.000 euros.

Accepté à l'unanimité.

1. École régionale de musique Grevenmacher (ERMG) - organisation scolaire définitive 2025-2026.

L'organisation scolaire définitive 2025-2026 de l'ERMG est adoptée à l'unanimité par le conseil communal.

2. PAP rue de Flaxweiler – phase 1:

a) Projet d'exécution.

Monsieur Pierre-Nicolas CRESPIN du service d'urbanisme explique le projet d'exécution.

Monsieur Yves CHRISTEN du service technique présente les plans correspondants.

Le conseiller Claude WAGNER (DP) déclare qu'il n'y a, en principe, aucune objection au projet, mais qu'une étude de circulation fait défaut. Il s'agit de la seule parcelle sur laquelle une autre bretelle d'accès à l'autoroute pourrait éventuellement être réalisée. Le trafic local est déjà très problématique. C'est pour cette raison que sa fraction n'a pas approuvé le PAP et qu'il n'approuvera pas non plus le projet d'exécution.

Le projet d'exécution est adopté par le conseil communal avec 8 voix pour et 3 voix contre.

b) Convention d'exécution.

La convention d'exécution est également adoptée par le conseil communal avec 8 voix pour et 3 voix contre.

3. PAP « ZAEC Potaschbierg » : déclassement d'une portion du domaine public communal.

L'exécution du PAP « ZAEC Potaschbierg » requiert au préalable le lotissement et le déclassement de la partie non cadastrée du chemin communal.

Dans ce contexte, différentes parcelles seront transférées de la propriété publique à la propriété privée de la commune avant qu'un transfert de propriété puisse avoir lieu en vue de la réalisation des infrastructures de la nouvelle zone d'aménagement économique concertée.

L'accès aux parcelles agricoles environnantes, actuellement assuré par le chemin communal, sera désormais garanti par le nouveau chemin public prévu dans le périmètre d'application du PAP.

Accepté à l'unanimité.

4. Dons et subsides:

a) Badminton Ecluse: 50€

Accepté à l'unanimité.

b) Fondation Cancer: 50€

Accepté l'unanimité.

c) Fleegeelteren Lëtzebuerg a.s.b.l.: 50€

Accepté à l'unanimité.

5. Contrats et conventions:

a) Approbation d'un contrat de bail relative à la location d'un emplacement de stationnement libre au parking souterrain « Centre ».

Acceptée à l'unanimité.

b) Approbation d'un contrat de bail avec la société P-L.I. S.à r.l. au sujet de la mise à disposition d'un emplacement en toiture du Centre culturel Machera pour une station de télécommunications mobiles.

Acceptée à l'unanimité.

c) Approbation d'un contrat de concession cimetière.

Acceptée à l'unanimité.

6. Fixation de l'indemnité (salaire horaire) pour le service lors des manifestations communales et autres au Centre culturel Machera.

Fixation de l'indemnité (salaire horaire) à allouer aux Freelances pour les services rendus lors des manifestations communales et autres organisés au Centre culturel Machera :

Proposition indemnité (salaire horaire) :

○ Le salaire horaire sera fixée à 2,4357.-€ indice 100, soit actuellement à 23,5786,-€/heure.

○ Le salaire horaire précité sera appliqué pour toutes les services prestés sans distinction des jours ouvrables, dimanches et jours fériés.

Note : Le salaire horaire est aligné sur la rémunération accordée aux collaborateurs du service « Caisse/Service team » du Centre culturel Machera, sans application de majoration pour les dimanches et jours fériés.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) explique que l'alerte incendie qui s'est produite récemment de manière imprévue a montré qu'il est nécessaire de disposer, au Centre culturel Machera, de personnel connaissant bien les lieux, notamment les chemins d'entrée et de sortie des visiteurs. Il n'est pas prévu d'employer du personnel propre à la commune, mais de travailler avec des freelances. L'appel à candidatures a déjà été effectué. L'objectif est que des personnes soient présentes sur place pour accompagner les visiteurs à leurs places et coordonner le déroulement de l'événement. Les freelances émettent une facture et sont ensuite rémunérés. Le salaire horaire ne varie pas selon le jour de la semaine et correspond au salaire horaire du personnel de caisse.

La conseillère Claire SERTZNIG (DP) s'enquiert de savoir si cela a été discuté au préalable. La bourgmestre Monique HERMES (CSV) confirme que des informations ont été recueillies. La conseillère Claire SERTZNIG (DP) demande ensuite s'il s'agissait seulement de s'informer ou également de s'aligner. L'échevine Liane FELTEN (CSV) précise que Mme Désirée DALL'AGNOL, directrice du Machera, a proposé le recours aux freelances.

Le conseiller Claude WAGNER (DP) remarque que le parti DP a connaissance d'un autre montant du Trifolion, nettement inférieur. Il s'interroge sur la rémunération d'un étudiant. Madame Jessica STEFFEN du service des ressources humaines répond qu'il s'agit d'environ 15 €, en précisant que le nombre d'heures pendant lesquelles un étudiant peut travailler est limité. Cela ne s'applique toutefois pas aux freelances.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) justifie le montant du salaire horaire en expliquant qu'aucune différenciation ne doit être faite entre les personnes employées au Machera et les freelances, et ajoute que les freelances ne sont mobilisés qu'en cas de besoin réel.

Le conseiller Claude WAGNER (DP) conclut en soulignant que, d'un point de vue professionnel, une alerte incendie n'est généralement pas planifiée.

Acceptée à l'unanimité.

7. Prise de position concernant le projet d'extension du site Tanklux S.A. dans le port de Mertert.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) explique pourquoi on veut s'opposer au projet. D'une part pour des raisons de procédure, d'autre part en raison du contenu. De plus, il n'est pas souhaitable de soutenir le développement des combustibles fossiles en cette période de transition énergétique, et les risques que pourrait entraîner l'extension ne doivent pas être négligés. Pour toutes ces raisons, on se prononce contre le projet d'extension prévu. Elle précise qu'on n'est pas seul dans cette position. Elle souligne que la prise de position sera transmise aujourd'hui même aux instances compétentes et qu'une prise de position sera également formulée au sein du collège échevinal.

Le conseiller Claude WAGNER (DP) souligne la bonne mise en œuvre conjointe du projet.

L'échevine Liane FELTEN (CSV) remercie l'ensemble des personnes concernées pour la bonne collaboration. Elle explique que la prochaine étape consiste à transmettre le dossier aux instances compétentes. À un stade ultérieur, le dossier sera ensuite renvoyé à la commune ; selon elle, la commune ne pourra alors pas délivrer de permis de construire. La société Tanklux formera vraisemblablement un recours par la suite. Il conviendra d'attendre de voir si l'on gagne ou si l'on perd, et, le cas échéant, la Cour de Justice européenne devra

même être saisie. Il s'agit de procédures longues, au cours desquelles d'autres développements politiques pourraient éventuellement intervenir. Il est nécessaire d'emprunter la voie juridique, étant donné que dans ce cas, la décision relève du tribunal et non de la Ville de Grevenmacher.

Le conseiller Patrick FRIEDEN (DP) expose que l'on entend souvent dire de l'extérieur qu'on ne peut pas toujours dire non à tout. Cependant, on a déjà dit oui à deux reprises, à savoir pour la station d'épuration et pour l'installation solaire près de l'écluse. Il existe un consensus sur le fait que de tels projets ne sont pas toujours esthétiques, mais on est resté fidèle à sa ligne de conduite, dans la mesure où on soutient les énergies renouvelables. C'est pourquoi il ne saurait être exigé de manière générale qu'un projet soit accepté dans tous les cas.

Acceptée à l'unanimité.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) ajoute pour conclure que ladite prise de position sera communiquée à la presse ainsi qu'aux communes voisines.

8. Discussion et vote sur le budget rectifié 2025 et le budget initial 2026.

Le budget rectifié 2025 et le budget initial 2026 ont été présentés aux membres du conseil communal lors de la séance du 9 décembre 2025. La bourgmestre Monique HERMES (CSV) précise que, entre-temps, quelques ajustements mineurs ont encore été apportés. Une nouvelle positive réside dans le fait que le boni a pu être légèrement augmenté.

Elle donne ensuite la parole aux membres du conseil communal pour la prise de position.

Le conseiller Claude WAGNER (DP) fait la déclaration suivante au nom du groupe DP (Claude WAGNER, Patrick FRIEDEN, Claire SERTZNIG):

Avant d'entrer dans le détail, il souhaite saisir cette occasion pour revenir, du point de vue de l'opposition, sur les douze derniers mois.

Il adresse ses remerciements particuliers à la bourgmestre ainsi qu'à l'ensemble des membres du collège échevinal et du conseil communal pour leur collaboration loyale et constructive. Certes, des divergences d'opinion existent, mais, en fin de compte, chacun œuvre dans l'intérêt des citoyens de Grevenmacher.

Il remercie également chaleureusement les agents de l'administration communale pour la rigueur et la qualité constante de leur travail, tant dans les bureaux que sur le terrain. Depuis le changement à la tête de la commune, une nouvelle dynamique s'est installée au sein du conseil communal. Le changement intervenu en avril, lorsque le 8^e élu de la liste CSV a pris la relève, n'a certes rien changé au nombre de voix sur le papier, mais le rapport de forces s'est néanmoins déplacé et a désormais un goût de bière amère.

Cette année aussi, l'opposition a certes été entendue. Toutefois, cela reste insuffisant à ses yeux. Tout au long de l'année, elle s'est engagée en faveur de différents projets afin d'y apporter des améliorations : la requalification de la Place du Marché sera réexaminée, et, s'agissant du nouveau Centre culturel Machera, une série de problèmes a été identifiée, pour lesquels des solutions se dessinent en grande partie.

Il existe néanmoins des projets auxquels l'opposition ne souscrit pas, soit parce que la planification ne la convainc pas, soit parce qu'un concept d'ensemble fait défaut. À titre d'exemples, sont cités le parking « Op Flohr » ainsi que la réfection d'un tronçon de la rue de Trèves.

La bourgmestre a déclaré : « Nous investissons de manière réfléchie et poursuivons la mise en œuvre des objectifs définis dans la déclaration échevinale. » Or, à l'examen des priorités, la déclaration échevinale en énumère neuf, dont seulement deux ont été réalisées à ce jour – et il s'agit de celles qui étaient déjà en cours de construction lors de la législature précédente. Trois priorités se trouvent en phase de planification, tandis que quatre sont à l'arrêt. De l'avis de l'opposition, ces priorités devraient réellement être traitées comme telles, puisqu'elles constituent des promesses faites aux citoyens.

En comparant le discours budgétaire à ceux des années précédentes, il ressort qu'il n'y a guère eu de changements significatifs. Les finances continuent d'être gérées selon les mêmes principes, les chiffres sont présentés de manière favorable et un nouveau crédit est à nouveau contracté.

D'ici la fin de l'année 2026, le montant total des emprunts atteindra près de 45 millions d'euros. Les remboursements s'élèvent à environ 3,5 millions d'euros par an, dont quelque 1 million d'euros au titre des intérêts. Cette situation pèse de manière considérable sur le budget ordinaire.

Depuis 2016, un crédit a été contracté presque chaque année. La bourgmestre affirme : « Avec le recours à l'emprunt, nous avons également réalisé des économies. » Il n'est toutefois pas nécessaire d'être économiste pour constater que cette affirmation ne correspond pas à la réalité. Contracter un crédit constitue un investissement, tandis qu'épargner signifie mettre de l'argent de côté en vue d'une utilisation ultérieure. Ce que la majorité a fait, ce n'est pas mettre de l'argent de côté, mais des crédits, afin de les utiliser plus tard, étant donné que certains de ses projets n'ont pas encore été réalisés, voire même pas encore entamés.

Parmi les priorités qui restent à être mises en œuvre figurent l'extension de l'école fondamentale et de la Maison relais, la restructuration de la Place du Marché, la troisième phase de la promenade de la Moselle, le nouvel atelier communal ainsi que le logement social. Ces projets, inscrits tant dans le programme électoral du parti CSV que dans la déclaration de la bourgmestre, nécessitent des investissements importants. Une promesse faite à l'égard des électeurs.

Concernant les promesses : la reconfiguration de la sortie de l'A1 au Potaschberg, des solutions pour améliorer la fluidité du trafic au rond-point Kummert, les revendications en faveur d'un pont au-dessus du port menant directement à l'A1... Tous ces points ont également été promis, mais rien n'a encore été entrepris à leur sujet. Ces projets contribuent à une amélioration de la qualité de vie, mais ils nécessitent du temps et, surtout, un financement adéquat. Heureusement, le Fonds de dotation de l'État ainsi que l'impôt commercial demeurent élevés – ce qui n'est toutefois pas le mérite du collège échevinal.

Déjà l'année dernière, la fraction DP avait averti : les dépenses courantes augmentent de 6,52 %, tandis que les recettes courantes n'augmentent que de 2,52 %. Une telle évolution peut être tolérée ponctuellement, mais elle devient préoccupante si elle se poursuit.

Maintenant, un an plus tard, on constate que les dépenses courantes ont augmenté de 9 %, tandis que les recettes courantes n'ont progressé que de 2 %. Encore une fois ! Cela serait préoccupant, mais apparemment pas pour la majorité.

Certains détails du budget extraordinaire attirent particulièrement l'attention : du mobilier pour l'Hôtel de ville, des appareils électroménagers pour la Maison relais, des modernisations des installations électriques au camping, du matériel pédagogique pour l'école de musique, des iPads pour l'école. Il s'agit de frais de remplacement qui devraient en réalité figurer dans le budget ordinaire. Au total, cela représente près de 300 000 euros.

On peut se demander s'il s'agit de réduire la pression sur le budget ordinaire ou plutôt de donner artificiellement une meilleure apparence aux dépenses du budget ordinaire.

Le budget prévoit 125.000 euros pour la digitalisation. Un livestream des séances du conseil communal pourrait également en faire partie – une pratique que de plus en plus de communes mettent en place, y compris celles comptant nettement moins d'habitants. Cela renforcerait la transparence ainsi que la compréhension politique au sein de la population.

La fraction DP continuera également à l'avenir à collaborer de manière constructive, dans l'intérêt des citoyens.

On sait que des investissements sont nécessaires – mais pas comme s'il n'y avait pas de lendemain. Et ce lendemain est plus incertain que jamais.

Pour toutes ces raisons, le parti DP ne peut soutenir ni le budget rectifié 2025 ni le budget 2026.

La conseillère Tess BURTON (LSAP) fait la déclaration suivante au nom du groupe LSAP (Tess BURTON, Metty SCHOLTES):

Le groupe LSAP souhaite, cette année, débiter en se référant aux mots de conclusion du discours budgétaire de la bourgmestre. Il y a une semaine, la bourgmestre a déclaré ici vouloir mettre fin aux rumeurs et a annoncé qu'elle n'avait pas l'intention de renoncer à sa fonction de bourgmestre.

Cette déclaration a fortement surpris le groupe LSAP, dans la mesure où elle n'avait connaissance d'aucune de ces rumeurs et n'a, jusqu'à ce jour, rencontré personne qui en aurait entendu parler. La bourgmestre serait donc toujours la bienvenue.

En revanche, la question se pose de savoir comment la collaboration pourra se poursuivre, dès lors qu'un certain nombre d'éléments ne fonctionnent pas comme on pourrait l'attendre d'une majorité. Dans plusieurs domaines, la coopération fait défaut.

L'an dernier, en ce même lieu, elle avait félicité la bourgmestre pour avoir tenté d'impliquer davantage tout le monde, y compris l'opposition, pour avoir mieux procédé que son prédécesseur et pour avoir offert ainsi une bonne possibilité au conseil communal de travailler ensemble sur des projets afin de créer quelque chose de positif.

Cette année, en revanche, les signes en ce sens ont été rares. La bourgmestre souhaite satisfaire tout le monde, mais prend ses décisions seule, avant de constater par la suite que telle ou telle décision était erronée.

Exemple:

Commissions

Il existe toute une série de commissions consultatives qui ne sont plus sollicitées pour avis sur des dossiers importants ; elles sont à peine convoquées.

Récemment, un vote a eu lieu concernant les taxes sur l'eau potable et les eaux usées ; ce règlement n'a été soumis ni à la commission de l'environnement ni à la commission des finances. La commission des bâtisses ne se réunit désormais plus que tous les quatre mois, alors qu'elle se réunissait auparavant chaque mois.

La commission de la circulation, quant à elle, ne se voit soit soumettre aucun projet en matière de circulation, soit son avis n'est pas recueilli de manière appropriée.

Coopération au sein de la majorité

La collaboration au sein même de la majorité semble également difficile.

Madame Martine COGNIOUL a quitté l'équipe parce qu'elle ne se sentait pas suffisamment impliquée.

Les membres de la majorité ne sont pas informés des projets. Ils posent des questions, formulent des critiques et proposent des améliorations au sein du conseil communal, mais celles-ci ne sont pas prises en considération.

Pour le groupe LSAP, il est frustrant de constater que certains projets et initiatives sont mis en œuvre ici malgré de vives critiques.

En voici un exemple:

Le projet rue de Trèves:

Tout à coup, un projet de réaménagement de la rue de Trèves apparaît. Avec l'ordre du jour du conseil communal, les plans sont transmis aux conseillers seulement 7 jours à l'avance. L'objectif du réaménagement n'est communiqué qu'au cours de la séance elle-même. Il n'y a donc aucune séance de travail préalable où le projet serait présenté et où ils pourraient formuler leurs observations. La commission de la circulation n'est pas non plus informée du projet. Le projet est naturellement critiqué par l'opposition, mais également par un membre de la majorité. Le projet est soumis au vote du conseil communal et la bourgmestre déclare : « Nous votons pour le projet, mais il peut encore être modifié. » Le groupe LSAP se demande depuis quand un projet peut être soumis au vote puis modifié a posteriori.

Le projet Place du Marché

Ce projet a également été présenté ici avec différentes options; il a fait l'objet de critiques de la part du groupe LSAP, qui n'ont cependant pas été prises en compte. On fait maintenant marche arrière et aucun espace sans voiture ne sera créé. Elle s'en réjouit, mais se demande pourquoi on n'a pas collaboré dès le départ. Cela illustre bien le fonctionnement actuel de la collaboration au sein du conseil communal.

À propos des budgets 2025 et 2026:

Les finances ne sont toujours pas sous le contrôle de la majorité. Quiconque examine ce budget peut constater le niveau d'endettement, et cela ne peut être embelli.

Le groupe LSAP aime toujours utiliser l'endettement par habitant pour montrer aux citoyens où se situe la commune de Grevenmacher par rapport aux 100 autres communes.

Cette fois-ci, lors du discours budgétaire, on nous a présenté un graphique illustrant l'évolution de l'endettement par habitant de 2020 à 2026. En 2026, Grevenmacher affichera un endettement par habitant d'environ 8.500 euros.

Le groupe LSAP souhaite attirer l'attention sur un article du « Luxemburger Wort » traitant d'une question parlementaire et publiant un tableau de l'endettement par habitant des communes pour 2024.

La commune de Grevenmacher se classait ainsi à la 9e place sur 100 communes en 2024.

Centre culturel

Un poste important du budget demeure le nouveau Centre culturel, ce qui rend inévitable d'y revenir cette année encore.

Le groupe LSAP souhaite souligner une fois de plus qu'il s'était prononcé contre le projet à l'époque. Ils ont toujours insisté sur le fait que nos associations avaient besoin de locaux, mais que l'exploitation du centre culturel et la taille du bâtiment poseraient un problème financier à la commune.

Tous les postes budgétaires liés au Centre culturel augmentent : coûts d'exploitation plus élevés, il faut davantage de personnel et le programme culturel nécessite également plus de moyens financiers.

C'est un véritable gouffre financier pour lancer l'offre culturelle. Entre-temps, le groupe DP a également reconnu que le Centre culturel engendre d'innombrables problèmes; il les a tous listés lors de la séance du 24 octobre 2025.

Le groupe LSAP maintient son avis selon lequel il n'a jamais été vérifié au préalable si la commune pouvait réellement se permettre un bâtiment de cette taille et un programme culturel de cette envergure.

Circulation dans le centre-ville

Le groupe LSAP souhaite également aborder la question de la circulation dans le centre-ville. Il critique l'absence d'un véritable concept global. La bourgmestre avait initialement prévu une nouvelle Place du Marché sans voitures. Cette idée a été critiquée par le groupe LSAP ainsi que par l'association des commerçants. La bourgmestre a ensuite fait marche arrière; une nouvelle solution est désormais à l'étude, mais le groupe LSAP n'est pas associé à ce processus.

La rue de Trèves, qui est reliée à la Place du Marché, doit maintenant être rénovée, alors que l'on ne sait toujours pas à quoi ressemblera la circulation sur la Place du Marché à l'avenir. Il n'existe tout simplement aucun concept global, et le groupe LSAP estime qu'il n'est pas correct de traiter les projets de manière fragmentaire.

Les décisions sont prises par la majorité sans tenir compte des problèmes auxquels ils pourraient être confrontés à l'avenir.

Le groupe LSAP souhaite également aborder certains points spécifiques du budget:

Atelier communal > études 250.000 €

Le budget prévoit 250.000 € pour des études concernant la construction d'un nouvel atelier communal. Ici aussi, le groupe LSAP évoque depuis longtemps déjà la nécessité d'un nouvel atelier communal pour le personnel. Un atelier où tous les services pourraient être regroupés et disposant de suffisamment d'espace pour y effectuer des travaux. Le service technique est actuellement réparti sur de nombreux sites différents, y compris dans le centre-ville, ce qui ne répond pas vraiment aux exigences actuelles. Pour le groupe LSAP, il est extrêmement important que des progrès rapides soient réalisés ici et qu'une solution pour le personnel soit enfin mise en œuvre.

Création de logements

Le groupe LSAP rappelle qu'il avait écrit dans son programme électoral que l'atelier communal du service technique situé dans le centre pourrait être utilisé pour créer des logements.

En ce qui concerne la maison qui est adjacente au cimetière, la bourgmestre parle depuis longtemps de la transformer en logements. La dernière famille y a vécu il y a plus de 10 ans.

L'un des plus grands défis du pays est de créer suffisamment de logements pour la population. Lorsque des maisons restent inoccupées depuis plus de dix ans à Grevenmacher, la commune ne donne pas le bon exemple. Il convient de noter que la

création de logements pour des personnes socialement défavorisées donne droit à de nombreuses subventions, de sorte que ces projets ne pèsent pas réellement sur le budget.

Il serait également positif pour l'image de la commune si elle créait elle-même des logements, d'autant plus que l'on sait qu'une série de maisons communales autour de l'école devront bientôt être libérées, permettant ainsi à la commune d'offrir des alternatives à ces familles.

Une tribune mobile pour le Centre culturel > 150.000 €

Il y a ensuite un point du budget qui agace particulièrement le groupe LSAP. Le Centre culturel a été conçu par des professionnels et est prévu pour accueillir des événements de plus de 500 personnes. Or, lorsque ces personnes sont assises en rangées sans places surélevées, il est bien connu qu'il est difficile de voir la scène depuis tous les sièges. Une tribune mobile de 150.000 € est désormais prévue au budget pour résoudre ce problème a posteriori. D'ailleurs, l'UCAG a également besoin d'une tribune mobile pour la zone piétonne. Pour chaque événement, l'UCAG installe elle-même une tribune temporaire afin d'animer le cœur de la zone piétonne.

Elle souligne également que Grevenmacher a accueilli cette année un magnifique Marché de Noël qui a attiré beaucoup de monde dans le centre-ville. Cela mérite également d'être mentionné ici.

Monde des affaires > Bistro Quai 500.000 €

Monde des affaires à Grevenmacher: Le groupe LSAP aborde maintenant un montant de 500.000 € inscrit au budget, destiné aux locaux du Bistro Quai. Ils estiment que ce montant est excessif et disproportionné. Tous les autres commerces ou restaurants de Grevenmacher se sentent défavorisés lorsqu'une seule entreprise bénéficie d'un soutien aussi élevé. Ils considèrent cet investissement comme beaucoup trop élevé et, même si le loyer sera ajusté ultérieurement, ce n'est pas le rôle de la commune de préfinancer de telles dépenses.

Pour conclure, le groupe LSAP tient à remercier tous les collaborateurs de la commune qui ont travaillé dur tout au long de l'année pour les citoyens de Grevenmacher et qui ont contribué à l'élaboration de ce budget.

Le groupe LSAP espère que la majorité actuelle accordera de nouveau plus d'importance à la collaboration, que l'opposition sera davantage entendue et impliquée dans les projets.

Le groupe LSAP ne votera pas en faveur du budget rectifié 2025 ni du budget 2026. La commune de Grevenmacher reste et demeure l'une des communes les plus endettées du pays, et un tel budget ne peut être approuvé.

Le conseiller Rui PEREIRA FERRAZ (CSV) fait la déclaration suivante:

L'enfance et la jeunesse sont des thèmes qui tiennent particulièrement à cœur au collègue échevinal. À une époque où la pauvreté infantile ne cesse d'augmenter dans notre pays, le collègue échevinal souhaite lutter contre ce fléau et a, par conséquent, donné des signes clairs dans son budget 2026 afin d'offrir à tous les enfants et adolescents les mêmes chances.

De nouveaux iPads et MacBooks pour l'école fondamentale. Il est clair que la digitalisation fait de plus en plus partie de notre quotidien et qu'il est nécessaire de la maîtriser. Les élèves seront initiés à l'utilisation de ces appareils afin de découvrir tant les aspects positifs que les aspects négatifs de la digitalisation.

Par l'achat de matériel pour l'école régionale de musique, on contribue également au grand succès continu de notre école de musique, qui, avec plus de 1 100 élèves, fait la fierté de la commune ainsi que de la région.

Il convient dès lors de tout mettre en œuvre afin de garantir un équipement de qualité et de maintenir la grande confiance accordée à l'école de musique. En outre, grâce au nouveau partenariat entre cinq écoles de musique européennes, les élèves ont la possibilité de se présenter sur la grande scène musicale européenne.

La Maison relais bénéficiera également de nouveaux investissements en équipements spécifiques. Une prise en charge de qualité des enfants et des adolescents constitue une priorité absolue pour le conseil communal. Ces investissements contribueront à créer des conditions optimales supplémentaires pour leur séjour à la Maison relais.

Le domaine du sport, qui représente un facteur important de cohésion sociale et d'émotions, sera valorisé par la création d'un nouveau local de stockage ainsi que d'une chambre froide. Compte tenu du grand nombre de jeunes inscrits dans les différents clubs et au vu des bons résultats obtenus, il est tout à fait normal que des conditions optimales soient offertes aux associations et aux sportifs.

Un grand merci est adressé à la commission des jeunes pour l'introduction de la « Maacher Fräizäitkaart ». Au vu de son grand succès, le collège échevinal investit à nouveau dans une nouvelle édition afin de promouvoir les différentes attractions de la ville et d'offrir à tous les enfants les mêmes possibilités.

Pendant les vacances d'été, des activités pour enfants seront une nouvelle fois proposées, organisées par la commission des sports et soutenues par le collège échevinal.

Ce budget constitue une nouvelle fois la preuve de la bonne gestion financière du collège échevinal, notamment au vu du coût élevé de la vie et des incertitudes politiques. Ne pas désavantager la jeunesse, garantir l'éducation, les loisirs et la joie de vivre – telle est la priorité du collège échevinal.

Les enfants sont notre richesse et notre avenir.

Il remercie les membres du conseil communal pour la bonne collaboration et le respect mutuel. Ils n'ont pas les mêmes « couleurs », mais poursuivent le même objectif : servir la ville et les citoyens.

Un grand merci est adressé à l'ensemble des collaborateurs de l'administration communale, sans lesquels il ne serait pas possible de garantir à nos citoyens une bonne qualité de vie.

Le conseiller Marc URY (CSV) fait la déclaration suivante:

Le mois de décembre est la période de la planification budgétaire – le moment où l'on jette un regard sur l'année écoulée et où l'on pose les jalons pour l'avenir. Malgré un contexte international difficile, la majorité CSV-déi gréng à Grevenmacher reste optimiste et continue à s'engager avec détermination en faveur des citoyens.

Il tient tout d'abord à remercier très chaleureusement toutes les « Helping Hands » qui ont contribué à l'élaboration de ce budget.

Budget rectifié 2025 – un bon cru

Il se clôture avec un excédent d'environ 1,9 million d'euros.

Cela représente 1,2 million d'euros de plus que ce qui était prévu dans le budget initial 2025.

Il convient de souligner tout particulièrement que l'excédent ordinaire – c'est-à-dire l'excédent de l'exercice – est passé à 6,9 millions d'euros, ce qui correspond à une augmentation de 59 % par rapport au budget initial. Ceci reflète notre flux de trésorerie et, partant, notre capacité d'autofinancement.

Ce bon résultat est dû à plusieurs facteurs importants:

- Une augmentation des recettes ordinaires, notamment grâce aux principales sources de revenus (ICC, FDGC), mais également grâce à d'autres recettes ordinaires, telles que le Fonds pour l'emploi.
- Des économies réalisées au niveau des dépenses ordinaires à hauteur d'environ 600.000 euros.
- Un boni reporté de l'année 2024, qui s'est élevé à environ 3,9 millions d'euros de plus que prévu.

Le niveau élevé de l'excédent ordinaire a deux effets positifs:

1. Il permet au collège échevinal d'emprunter nettement moins d'argent que prévu initialement. Au lieu de 9,5 millions d'euros, seulement 6 millions euros ont été nécessaires – soit 37 % de crédit en moins.
2. Parallèlement, la charge d'intérêts de la Ville de Grevenmacher a également été moins élevée, ce qui a un effet positif sur le niveau des dépenses ordinaires.

L'année 2025 n'a cependant pas été un succès uniquement sur le plan financier, mais également en ce qui concerne les projets menés à bien;

- Des progrès significatifs concernant le PAP Pietert
- Des rénovations de voirie, notamment la rue de Wecker, la rue Syr et « Grueweréck ».
- Inauguration du Centre culturel Machera, avec gare routière et parking souterrain

Si l'on considère ce que les communes voisines investissent dans la construction d'un seul hall sportif, nous sommes restés parfaitement dans les limites avec les coûts du Centre culturel, de la gare routière et du « Schweinsmoart ».

Budget 2026 – Un tremplin pour l'avenir

L'objectif du parti CSV demeure clair: un budget équilibré qui permet à la fois les investissements nécessaires et une bonne qualité de vie. Sous la devise : « La qualité de vie comme boussole politique ».

- recettes ordinaires: 38,83 millions d'euros (+2 %)
- dépenses ordinaires: 33,94 millions d'euros (+9 %)
- recettes extraordinaires: 10,37 millions d'euros (+35 %)
- dépenses extraordinaires : 16,75 millions d'euros (–16 %)
- excédent ordinaire : 4,9 millions d'euros
- résultat final : +442.524 euros
- emprunt : 6 millions d'euros, soit 11 millions d'euros de moins que prévu dans le PPF

Avec un excédent ordinaire prévu de 4,9 millions d'euros, la commune a également la possibilité de financer en 2026 une partie des dépenses extraordinaires à partir de ses propres ressources.

Parallèlement, les efforts se poursuivent pour maintenir les dépenses ordinaires sous contrôle, notamment par:

- mesures énergétiques
- et une politique d'emprunt prudente afin de limiter la hausse des coûts de financement.

Les frais de personnel augmentent néanmoins de 11 % par rapport au budget rectifié 2025, ce qui s'explique par les facteurs suivants:

- une tranche d'indexation
- une augmentation de la valeur du point (mise en œuvre de l'accord salarial)
- et l'embauche de 6 nouveaux collaborateurs en raison de nouvelles tâches (dans les domaines des ressources humaines, de la technique, de la construction mécanique, du secrétariat et du droit).

Les frais de personnel représentent ainsi 43 % des dépenses courantes. Il s'agit en grande partie de coûts non compressibles, ce qui rend d'autant plus louable le fait que le collège échevinal mène une politique de gestion du personnel prudente et responsable – afin de garantir le service rendu au public.

Mot-clé : « La commune est un prestataire de services ».

Priorités et investissements 2026

Le budget 2026 prévoit toute une série d'investissements importants.

Le parti CSV poursuit délibérément une politique qui place la qualité de vie des habitants au centre de ses préoccupations. L'éducation, la culture, le logement abordable et des espaces publics de qualité constituent les piliers centraux de la politique du parti CSV.

Dans ce budget, la majorité renonce aux projets prestigieux coûteux et mise plutôt sur des investissements durables et structurels, apportant une véritable valeur ajoutée au public. Dans le même temps, ils reflètent une politique financière responsable, avec une forte capacité d'autofinancement et un endettement contrôlé. Les investissements sont clairement orientés vers le développement durable et résilient de la ville.

Conclusion

En fin de compte, le budget 2026 permet de réaliser les investissements nécessaires pour une meilleure qualité de vie dans la Ville de Grevenmacher.

Sous la devise: « Responsabilité aujourd'hui – Qualité de vie demain ».

Pour conclure, il souhaite à la bourgmestre, à l'ensemble du conseil communal ainsi qu'à tous les collaborateurs de faire preuve de sang-froid dans la mise en œuvre de ce budget.

La conseillère Carine SAUER (CSV) fait la déclaration suivante:

Nous sommes de nouveau en décembre, et il est donc temps de présenter le budget.

Après la pandémie, nous sommes certes revenus à la normale en 2025, mais beaucoup de choses ont changé. L'économie ne parvient pas vraiment à se relancer, et le marché du travail ne fonctionne pas de manière fluide non plus. La lutte contre la pauvreté reste un défi majeur.

En particulier, la situation du logement et le coût de la vie ont fortement augmenté ces dernières années. Les ménages vivant à la limite de la pauvreté ont souvent des difficultés à accéder au logement, à l'éducation, aux soins de santé et, surtout, à la vie sociale.

C'est pourquoi il est réjouissant que, dans la commune de Grevenmacher, toute une série de mesures ciblées destinées à soutenir ces personnes aient pu être intégrées dans le budget 2026.

Pour nos jeunes, 292.000 € seront investis dans la Maison des jeunes (CRIAJ), où un programme fantastique leur est proposé gratuitement six jours par semaine – production de films, voyages à l'étranger, cuisine, sport et bien plus encore. Ils sont encadrés par du personnel professionnellement qualifié. De plus, des investissements se poursuivent dans des infrastructures de loisirs telles que la piscine, le skatepark, etc.

Pour les familles à faibles revenus, il existe désormais une procédure automatisée pour l'obtention de l'allocation de vie chère, pour laquelle 415.000 € ont été mis à disposition.

Pour l'Office social, qui ne se limite pas à l'aide financière mais offre également des conseils et une assistance dans les démarches administratives, 297.000 € sont disponibles.

Le CIGR soutient les personnes qui sont au chômage depuis longtemps et leur transmet les qualifications nécessaires afin de faciliter leur réinsertion sur le marché du travail. La Ville de Grevenmacher y investit 407 000 euros.

Pour les personnes âgées, le CityBus circule, le service de repas sur roues est disponible, le téléalarme peut être demandé et il est possible de se reposer sur les nombreux nouveaux bancs installés partout. De plus, il est prévu de continuer à mieux éclairer les passages pour piétons et à abaisser les trottoirs afin de rendre notre ville aussi accessible que possible.

Il ne faut pas oublier le Club Aktiv Plus, où chacun peut trouver une activité qui lui plaît en compagnie d'autres personnes, afin de ne pas rester seul à la maison.

Grâce à ces investissements ciblés, notre commune peut améliorer sensiblement la qualité de vie des citoyennes et citoyens de tous âges et de tous horizons de Grevenmacher et renforcer la cohésion sociale. Une politique sociale forte n'est donc pas seulement une responsabilité morale, mais également un investissement dans l'avenir de notre Ville de Grevenmacher.

Elle remercie le conseil communal ainsi que tous les collaborateurs de la commune, qui œuvrent chaque jour pour le bien-être des habitants de Grevenmacher.

L'échevine Liane FELTEN (CSV) fait la déclaration suivante:

En fin d'année, il est habituel de revenir sur l'année écoulée et de présenter un aperçu de la nouvelle année.

Elle souhaite remercier tous les collaborateurs de l'administration communale ainsi que les membres du conseil communal pour la bonne et respectueuse collaboration.

Pour beaucoup, le budget est un document difficile à digérer, mais il constitue la feuille de route du travail de la commune et de sa politique, et englobe à la fois les aspects ordinaires et extraordinaires.

La bourgmestre a abordé les points les plus importants dans son discours budgétaire.

Le gouvernement actuel est partenaire des communes et leur a également confié la tâche de se positionner de manière prospective dans le domaine de la digitalisation.

Nous vivons aujourd'hui à une époque où les technologies numériques transforment fondamentalement notre vie quotidienne ainsi que celle des administrations.

La digitalisation leur offre également la possibilité de rendre les processus plus efficaces et leurs services encore plus proches des citoyens.

La commune de Grevenmacher est fière d'être l'une des communes pilotes du syndicat communal SIGI, où l'on travaille ensemble à l'amélioration du nouveau programme Workflow du SIGI ; ce programme sera ensuite mis à disposition des autres communes membres du SIGI.

Dans ce contexte, tous les collaborateurs ont déjà participé à une formation SIGI.

Parallèlement, avec le soutien d'une société de conseil, nous mettons également en place nos propres processus internes afin de développer et de promouvoir autant que possible le processus sans papier.

Au cours de l'année 2026, la commune introduira également le programme EezyR et le mettra à disposition des associations, grâce auquel toutes les salles de la commune seront visibles et les associations pourront réserver en ligne la salle dont elles ont besoin.

Elle note que de tels processus ne sont pas immédiatement visibles de l'extérieur, mais beaucoup de travail a été réalisé en interne cette année et se poursuivra en 2026.

Elle remercie tous les collaborateurs de la commune, surtout pour leur collaboration, mais aussi pour leur disponibilité et leur motivation à suivre cette voie, sur laquelle de nombreux changements attendent la commune.

Par leur engagement, les collaborateurs posent les bases de l'avenir de la commune.

Elle remercie Carine, Ralph, Carole, Christophe et Néckel, qui se sont impliqués plus fréquemment et continueront à le faire à l'avenir. Elle promet que c'est la bonne voie pour réduire la charge de travail. Elle souhaite encore relever quelques points prospectifs du budget.

- PAP Pietert

Ce projet a une longue histoire.

Sous la direction de la majorité CSV/déi gréng et grâce à l'engagement infatigable de l'ancien député/bourgmestre Léon GLODEN, ce projet de logement abordable deviendra enfin une réalité en 2026.

- De plus, le projet d'extension des infrastructures scolaires sera lancé en 2026.
- Le PAP Potaschberg et l'extension du SIAEG sont des projets économiques importants pour la commune de Grevenmacher.

Le budget 2026 est le résultat de consultations et de discussions approfondies et reflète la responsabilité de la bourgmestre et du collège échevinal. Le budget comprend des décisions pour le présent tout en posant les bases de l'avenir, contribuant ainsi à la haute qualité de vie des citoyens de Grevenmacher.

L'échevin Marc KRIER (déi gréng) fait la déclaration suivante:

Un budget est bien plus qu'un simple ensemble de chiffres. Il serait l'expression de leur responsabilité, de leur vision et de leur volonté de façonner activement la ville dans laquelle nous vivons. Le budget raconte l'histoire de ce qui a été, de ce qui est – et surtout de ce que nous voulons accomplir ensemble.

L'échevin Marc KRIER (déi gréng) explique que nous vivons une époque qui comporte des défis. Le coût de la vie augmente, le logement abordable, la sécurité sociale et la prise en charge de nos concitoyens âgés sont des sujets qui préoccupent les gens au quotidien. En même temps, le monde nous montre que des crises et des problèmes ne s'arrêtent pas aux frontières: guerres, crises humanitaires et changement climatique nous touchent indirectement et nous en ressentons les effets directement à notre porte.

C'est pourquoi il est si important pour le collège échevinal que ses décisions ne reflètent pas seulement des chiffres, mais servent avant tout les citoyens. Grevenmacher ne doit pas seulement fonctionner, mais être un lieu où il fait bon vivre – pour chacun.

Sa plus profonde gratitude va à tous les collaborateurs (salariés, fonctionnaires et membres des commissions). Ce sont eux qui veillent chaque jour à ce que cette ville reste vivante, sûre et bien organisée. Sans eux, aucun projet, investissement ou innovation ne serait possible. Leur travail est le moteur de notre ville – et ils méritent respect et reconnaissance pour cela.

Le collège échevinal investit de manière stratégique – dans les lieux de rencontre, dans l'éducation, dans la culture, dans nos enfants et adolescents ainsi que dans des infrastructures durables. Il s'agit là d'une démarche responsable, avec une vision tournée vers l'avenir et les générations futures. Grevenmacher n'est pas à vendre à tout prix. Le collège échevinal planifie avec discernement : logement, travail, mobilité, loisirs et environnement sont en équilibre. Notre ville doit rester vivante, mais surtout agréable à vivre.

Le budget 2026 montre : la Ville de Grevenmacher est financièrement stable. Malgré un contexte économique difficile, un résultat d'exploitation positif est prévu. Cela donne au collège échevinal la marge de manœuvre nécessaire – non pour le luxe, mais pour façonner l'avenir. Il souligne que notre autonomie financière, un endettement contrôlé et une politique financière disciplinée constituent les fondements de notre stabilité.

Toutefois, un budget ne peut pas être évalué uniquement à l'aune des chiffres. Il se mesure au fait que les habitants ressentent que leur ville est là pour eux. Que les familles se sentent en sécurité, que les personnes âgées soient bien prises en charge, que les associations reçoivent du soutien, que la culture dispose de place et que l'engagement soit reconnu.

Il est important pour tous les membres du conseil communal de développer ensemble des solutions durables. En tant qu'échevin et représentant du parti déi gréng, une attention particulière est accordée à ce que certains points clés – tels que investissements durables, protection du climat et responsabilité sociale – soient clairement mis en avant. « déi gréng » se réjouissent que beaucoup de ces points aient été pris en compte dans le budget 2026. Cette approche commune permet que le budget puisse être soutenu de manière constructive par tous.

Voici quelques données importantes:

Il est certain que l'impôt commercial ainsi que le fonds de dotation global des communes contribuent à une base solide. Le groupe déi gréng se félicite du maintien des subventions pour le cyclisme, les appareils énergétiquement efficaces (énergie A), le photovoltaïque et les rénovations, et de l'introduction de nouvelles subventions, telles que la végétalisation

des toitures et l'élimination des jardins de gravier. On constate également dans la forêt les effets positifs de la durabilité. La subvention est plus élevée, étant donné que nous utilisons des chevaux en forêt pour différents travaux. Par ailleurs, grâce à l'accent mis sur la mobilité douce, nous assurons un montant considérable pour la subvention des bus de nuit. Après la gare routière, les arrêts de bus feront l'objet d'un examen cette année. Une étude procédera à un état des lieux des arrêts de bus. Des moyens ont également été prévus pour l'apaisement de différents quartiers. Le groupe déi gréng estime en outre qu'il est approprié d'appliquer le principe du pollueur-payeur pour les déchets et l'eau de manière socialement responsable. C'est pourquoi le montant de l'allocation de vie chère a été adapté dans le budget. La digitalisation contribue également à la protection de l'environnement et simplifie les processus pour nos collaborateurs.

Il existe toutefois également des chiffres qui sont imposés de l'extérieur. Ainsi, les Ecobacs doivent être remplacés par des poubelles, un investissement doit être réalisé dans une étude du centre de ressources comprenant un Repair Café, et, par ailleurs, notre quote-part au tourisme régional doit être acquittée. Mais les rénovations énergétiquement efficaces des bâtiments, notamment la façade de la piscine, porteront également leurs fruits à l'avenir. Un nouveau système de billetterie contribuera à rendre la piscine encore plus attrayante. Dans le domaine culturel, il souhaite simplement mentionner la nouvelle tribune. Il remarque que cela permet également de répondre aux propositions des clients. Le contact avec les associations locales revêt également une grande importance pour le collègue échevinal. Le renouvellement des terrains de tennis ainsi que la nouvelle chambre froide du stade devraient être mentionnés à cet égard.

Il remarque que les enfants leur tiennent à cœur, se reflète dans les investissements en matière de sécurité et d'infrastructure des écoles ainsi que dans le matériel didactique (ordinateurs portables, iPads, etc.), mais également dans la Maison relais. Ce budget montre également qu'ils agissent eux-mêmes activement, puisqu'ils prévoient une nouvelle installation photovoltaïque et une maison multigénérationnelle.

Afin de renforcer la résilience, nous avons en outre planifié une nouvelle conduite d'approvisionnement en eau, qui nous permettra de continuer à fonctionner même en cas de problèmes. Toutefois, afin de garantir que l'eau s'écoule effectivement, nous investissons au Geyershof dans une source propre.

Pour conclure, l'échevin Marc Krier (déi gréng) mentionne encore la mise en œuvre prévue d'un cimetière forestier.

Le budget 2025–2026 n'est pas un budget des extrêmes. C'est un budget de responsabilité, qui associe la prudence écologique à la justice sociale et à la stabilité financière. Il démontre que la politique durable et des finances solides ne sont pas contradictoires, mais vont de pair.

Il remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de ce budget. Sans l'engagement, l'expertise et la passion de tant de personnes, ce budget responsable n'aurait pas été possible. C'est pourquoi ils méritent toutes et tous des remerciements sincères et chaleureux.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) prend position sur le budget 2025/2026

Remarques concernant les déclarations du groupe DP:

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) répond aux observations formulées par le groupe DP comme suit:

Elle constate que le groupe DP s'oppose au renouvellement du parking « Op Flohr », ce qu'elle déplore. Les travaux ont simplement été reportés en raison des travaux sur le pont dans la rue de Münschecker. Concernant le renouvellement de la rue de Trèves, elle souligne qu'elle aborderait ce projet une seconde fois de manière différente. Par ailleurs, elle promet que de tels projets seront discutés conjointement à l'avenir.

Concernant les priorités de la déclaration du collège échevinal, elle souligne que l'on n'est arrivé qu'à peine à la moitié de la législature et qu'il reste donc du temps pour aborder d'autres priorités de la déclaration du collège échevinal.

En ce qui concerne la remarque sur les crédits des communes, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) fait observer qu'elle n'est pas d'accord avec cette déclaration. Le conseiller Marc URY (CSV) a également expliqué dans son intervention que l'on peut également voir les choses différemment.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) reconnaît que différents projets ont progressé lentement, mais elle promet de tout faire pour les faire avancer désormais. Elle souligne cependant qu'on ne construit pas un nouveau complexe scolaire en un an et rappelle que, sous la majorité bleue/rouge de l'époque, il avait également fallu neuf ans rien que pour rénover le bâtiment scolaire.

Pour la construction du nouvel atelier communal, seule une promesse verbale a été faite jusqu'à présent. En ce qui concerne le réaménagement de la Place du Marché, elle explique que le conseil communal en discutera prochainement lors d'une séance de travail.

Concernant les solutions pour améliorer la circulation sur le Potaschberg, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) informe que le collège échevinal a envoyé la semaine dernière un courrier au ministère de la Mobilité et a demandé à ce sujet un rendez-vous avec la ministre compétente, Mme Yuriko BACKES. Malheureusement, aucune réponse n'a encore été reçue. Dès que la date du rendez-vous sera fixée, le conseil communal sera informé par la bourgmestre.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) fait également remarquer que les frais de remplacement mentionnés par le conseiller Claude WAGNER (DP) devraient figurer dans le budget extraordinaire.

En ce qui concerne la retransmission en direct des séances du conseil communal, elle fait remarquer que l'opposition connaît déjà son avis à ce sujet et qu'elle ne le modifiera pas.

Remarques concernant les déclarations du groupe LSAP:

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) fait remarquer qu'elle n'est pas d'accord avec de nombreuses déclarations du groupe LSAP. Elle précise qu'elle ne prend aucune décision seule. Les membres de la majorité sont toujours informés de tout.

Concernant le renouvellement de la Place du Marché et de la rue de Trèves, elle souligne qu'elle s'est déjà exprimée sur ces points. Elle insiste également sur le fait que la majorité maîtrise les finances, comme l'avait déjà expliqué de manière détaillée le conseiller Marc URY (CSV).

Concernant l'endettement par habitant, elle fait remarquer que la Ville de Grevenmacher s'était déjà classée à la 6^e place, ce qui constitue donc une amélioration.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) fait remarquer qu'elle a déjà fourni des réponses écrites détaillées aux propositions du groupe DP concernant le Centre culturel. Elle reconnaît toutefois que 150.000 € représentent une somme importante pour une tribune.

Concernant la création de logements, elle souligne que la commune réalisera du logement social dans le PAP Pietert. Elle précise également que la commune n'est pas responsable des maisons vacantes, qui sont soit proposées à des prix exorbitants, soit dont les propriétaires montrent peu d'intérêt pour la location ou la vente.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) fait remarquer que la commune n'est pas compétente pour la tribune mobile destinée à l'Union commerciale et artisanale. Elle remercie pour les compliments concernant le Marché de Noël de cette année et souligne que celui-ci aura également lieu l'année prochaine au centre-ville.

En ce qui concerne les travaux au Bistro Quai, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) explique que la nouvelle cuisine ne coûte que 220.000 € et que le reste est destiné à d'autres travaux de rénovation indispensables. Elle donne cependant raison à la conseillère Tess BURTON (LSAP) pour reconnaître que c'est une somme importante.

Pour conclure, la bourgmestre Monique HERMES (CSV) souligne que la majorité accorde une grande importance à la collaboration, ce qui est d'ailleurs souvent confirmé par le groupe DP.

Remarques concernant les déclarations des groupes CSV et « déi gréng » :

La bourgmestre remercie le conseiller Rui PEREIRA FERRAZ (CSV) pour son intervention. Il a souligné l'importance des investissements dans la jeunesse et a insisté sur le fait que l'engagement se poursuivra également dans ce domaine.

Elle remercie le conseiller Marc URY (CSV) pour ses contributions positives, en particulier son point de vue d'expert financier sur les finances de la ville, avec lequel elle ne peut qu'être d'accord.

La conseillère Carine SAUER (CSV) souligne dans son intervention l'importance de la justice sociale, une préoccupation qui a toujours été chère à la majorité. La bourgmestre Monique HERMES (CSV) y adhère pleinement. La conseillère Carine SAUER (CSV) évoque également l'importance du CRIAJ à Grevenmacher et le montant élevé de l'allocation de vie chère dans le budget.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) approuve les déclarations de l'échevine Liane FELTEN (CSV) concernant la digitalisation; il faut continuer à investir dans des technologies modernes. Elle souligne que l'échevine Liane FELTEN (CSV) est une experte en digitalisation et qu'elle accomplit un excellent travail dans ce domaine au sein de la commune.

Dans son discours, l'échevin Marc KRIER (déi gréng) présente de nombreuses idées intéressantes et tournées vers l'avenir, que la bourgmestre Monique HERMES (CSV) salue. Elle reconnaît que ce budget est synonyme de responsabilité. Elle souligne également que la Ville de Grevenmacher est l'une des communes qui verse les subventions les plus élevées aux associations locales.

Pour conclure, elle cite le conseiller Claude WAGNER (DP) : « Nous travaillons tous ensemble de manière équitable dans l'intérêt des concitoyens de Grevenmacher ». Cette citation témoigne de la collaboration multipartite au sein du conseil communal. Elle remercie tous les collaborateurs pour leur engagement assidu.

Le budget rectifié 2025 et le budget initial 2026 sont adoptés par le conseil communal avec 6 voix pour (CSV, déi gréng) et 5 voix contre (DP, LSAP).

9. Informations par le collège échevinal sur les dossiers en cours.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) informe qu'elle n'a qu'une communication à transmettre: au cours des prochains mois, une librairie ouvrira ses portes à côté de la maison d'Osbourg, ce qui constituera sans aucun doute une plus-value pour le commerce de Grevenmacher.

10. Questions au collège échevinal.

La conseillère Carine SAUER (CSV):

- Elle remercie pour le soutien apporté à l'action « Marche des 1 000 Lumières ». Les boules de Noël ayant été vendues rapidement, un montant total de 1.070 euros a pu être reversé à CARE.
- Elle formule ensuite une petite suggestion concernant le prochain Marché de Noël. Celui-ci est très beau, mais il serait souhaitable qu'il ouvre dès le vendredi soir et qu'il reste accessible plus longtemps le dimanche. La bourgmestre Monique HERMES (CSV) souhaite également recueillir l'avis des commerçants à ce sujet. La conseillère Carine SAUER (CSV) fait remarquer que les commerces peuvent en principe décider eux-mêmes de leurs horaires d'ouverture. Le conseiller Patrick FRIEDEN (DP) ajoute que certains magasins étaient de toute façon ouverts plus longtemps le dimanche, notamment en raison de la présence de la fenêtre de l'Avent du Foyer Pietert près de la fontaine du Prosteneck.

Le conseiller Claude WAGNER (DP):

- Il formule l'observation suivante: lors du concert du groupe KISS Forever Band, le paiement n'était possible que par carte. Il estime que cela n'est pas pratique et souhaite savoir pourquoi cette mesure a été prise. De plus, aucun crémant n'a été vendu.

La bourgmestre Monique HERMES (CSV) répond qu'elle ne dispose d'aucune explication à ce sujet. Il sera pris note de cette remarque et la situation sera vérifiée.